



D.2014.09.24.11.5



1/4

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 24 Septembre 2014

INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS SITE PROPRE BUS

11 - AXE BUS DE LA VOIE DU CANAL DE SAINT MARTORY (VCSM)

11.5 – Marché n° L 2010 8894 M Service de gestion électronique de documents par internet – lot n°2 : gestion financière de projet - Avenant n°1 à conclure avec la société EPICTURE – Approbation de l'avenant

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre septembre à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, MME MARTI, MM. RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, LAGLEIZE, MOUDENC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. AREVALO, LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU, LÉRY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Rappel des éléments de contexte

Dans le cadre des projets d'extension du réseau de transports en commun de l'agglomération toulousaine, le Comité Syndical du SMTC a autorisé par délibération n°D.2007.12.14.1.3 en date du 14 décembre 2007 la signature de l'accord cadre Services de gestion électronique de documents par internet – lot n°2 : gestion financière projet à la société EPICTURE.

L'accord cadre a été conclu pour une durée de 3 ans et porte sur la fourniture d'un service de gestion électronique de documents par Internet.

Il comporte deux lots :

- le lot 1 « Gestion technique de projet », dédié à la gestion documentaire et à la circulation des documents d'étude et des fiches d'intervention,
- le présent lot 2 « Gestion financière », dédié à la circulation / validation des demandes d'acomptes des entreprises.

Le présent marché est un marché subséquent à cet accord cadre portant sur des prestations de services informatiques pour la gestion électronique de documents financiers par internet dans le cadre du projet de TCSP de la Voie du Canal de Saint Martory.

Au travers de ce service, les intervenants habilités (entreprises, maîtres d'œuvre, services du maître d'ouvrage délégué, maître d'ouvrage) accèdent à tous les documents financiers les concernant (marchés, DPGF, Détails estimatifs, ordres de service, décomptes mensuels, états d'acompte, ..), ou déposent les situations mensuelles pour contrôle et validation.

Le marché a été négocié sur la base des prix unitaires figurant à l'accord cadre attribué après mise en concurrence et a été conclu pour un montant de 42 980,00 €HT avec la société EPICTURE.

Avenant n°1

Le marché a été notifié le 19 janvier 2011 à la société EPICTURE, pour une durée de 44 mois se décomposant de la manière suivante :

- phase études d'une durée prévisionnelle de 10 mois,
- phase travaux d'une durée prévisionnelle de 22 mois, soit une date prévisionnelle de fin de ces deux phases au 19 septembre 2013 avec concomitamment une date prévisionnelle de mise en service de l'opération au 19 septembre 2013,
- une période de service actif après travaux de 6 mois après la date de mise en service de l'opération,
- une période de 6 mois de clôture de service soit une date de fin du marché au 19 septembre 2014.

La mise en service effective de l'opération TCSP de la Voie du Canal de Saint Martory est intervenue le 06 janvier 2014 soit **quatre mois** après la date prévisionnelle de mise en service de l'opération, il convient donc de prolonger la durée globale du marché afin de clôturer l'opération, selon la nouvelle décomposition suivante :

- phase études d'une durée de 10 mois,
- phase travaux d'une durée de 26 mois,
- une période de service actif après travaux de 6 mois après la date de mise en service de l'opération,
- une période de 6 mois de clôture de service pour un nouveau délai global de 48 mois.

Par ordre de service n°2, le titulaire a été invité à recevoir la notification de prolongation de la durée du marché de 4 mois.

Le présent avenant n°1, sans incidence financières, a donc pour objet de prolonger la durée du marché de 4 mois afin de terminer la prestation commandée.

La date de fin du marché est reportée au 19 janvier 2015.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n°1 au marché n° L 2010 8894 M gestion financière du projet TCSP de la VCSM et d'en autoriser la signature.

* *
*

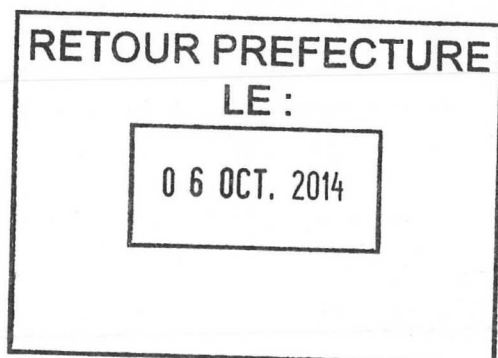
Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° L 2010 8894 M Gestion financière projet TCSP VCSM à conclure avec la société EPICTURE.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et
an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel Lattes", written over a horizontal line.

Jean-Michel LATTES



Annexe D.2014.09.24.11.5



PROJET AXE BUS VCSM

SERVICE DE GESTION ELECTRONIQUE DE DOCUMENTS PAR INTERNET LOT N° 02 : GESTION FINANCIERE DE PROJET

AVENANT N° 1

L 2010 8894 M

SEPTEMBRE 2014

EPICTURE



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr



ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Dans le cadre des projets d'extension du réseau de transports en commun de l'agglomération toulousaine, le Comité Syndical du SMTC a autorisé par délibération n°D.2007.12.14.1.3 en date du 14 décembre 2007 la signature de l'accord cadre Services de gestion électronique de documents par internet – lot n° 2 : gestion financière projet à la société EPICTURE.

L'accord cadre a été conclu pour une durée de 3 ans et porte sur la fourniture d'un service de gestion électronique de documents par Internet.

Le présent marché est un marché subséquent à cet accord cadre portant sur des prestations de services informatiques pour la gestion électronique de documents financiers par internet dans le cadre du projet de TCSP de la Voie du Canal de Saint Martory.

Le présent avenant n°1 a pour objet de prolonger le délai global du marché de quatre mois soit une durée de 48 mois au lieu de 44 mois initialement selon la nouvelle décomposition suivante :

- phase études d'une durée de 10 mois,
- phase travaux d'une durée de 26 mois,
- une période de service actif après travaux de 6 mois après la date de mise en service de l'opération,
- une période de 6 mois de clôture de service pour un nouveau délai global de 48 mois

La date de fin du marché est reportée au 19 janvier 2015.

ARTICLE 2 – MONTANT DE L'AVENANT

Le présent avenant n'entraîne aucune incidence sur le montant du marché ainsi que sur les prix fixés au présent marché.

ARTICLE 3 – AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché, qui ne sont pas modifiées par le présent avenant, restent applicables.

ARTICLE 4 – DATE D'EFFET DE L'AVENANT n° 1

Le présent avenant prend effet à la date de l'avis de réception postal de sa notification.

ARTICLE 5 - RENONCIATION

Par le présent avenant, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait en un seul original,
A Toulouse

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

Le titulaire

EPICTURE

La Personne Responsable du Marché

Xavier BONNEAU
Directeur